

# **Projet RD14 - Requalification du boulevard Maurice Berteaux**



Le projet d'aménagement du boulevard Maurice Berteaux entre la rue du Maréchal Foch et le rond-point du Parisis a fait l'objet d'une concertation entre le département du Val-d'Oise et la ville de Sannois.

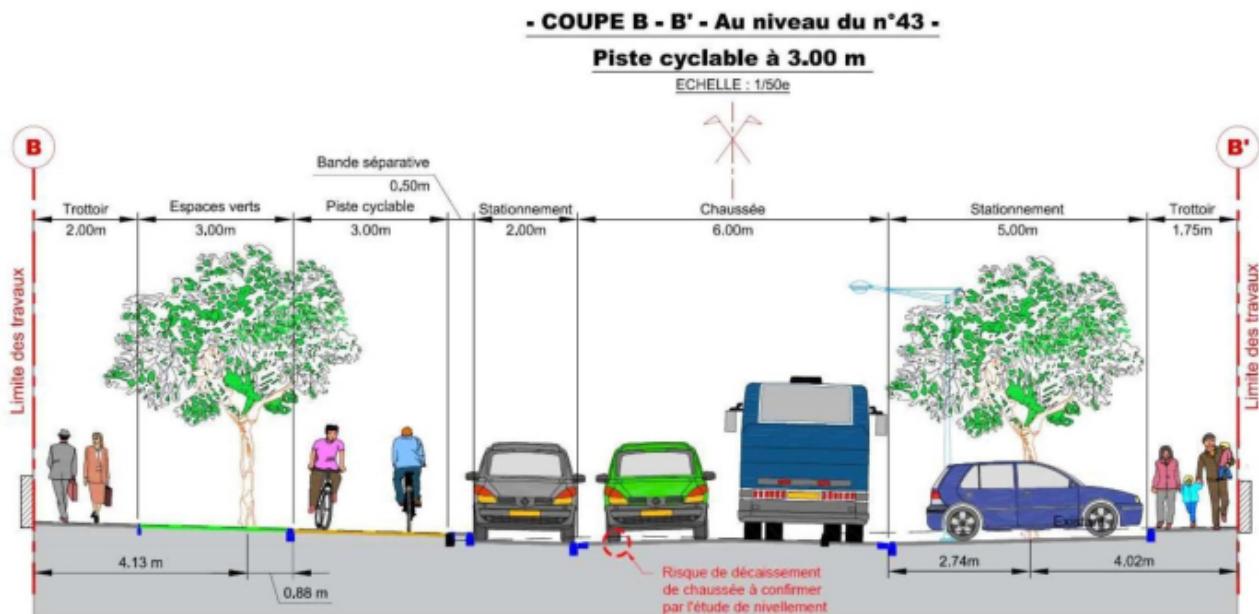
Il s'inscrit dans une démarche de requalification de cet axe départemental avec pour objectifs de :

- Sécuriser le cheminement des piétons aux abords de l'école Pasteur,
- Adapter la voirie pour apaiser la vitesse des usagers,
- Sécuriser la traversée des piétons au droit des carrefours,
- Sécuriser la circulation des cyclistes,
- Limiter la diminution du nombre de places de stationnement à environ 15%

Le projet concerne, d'une part, le boulevard Maurice Berteaux avec :

- Réduction de la largeur de la chaussée à 6 m pour apaiser les vitesses.  
Reconstruction de la structure de chaussée (65 cm environ)
- Création de plateaux surélevés (face à l'école Pasteur, aux carrefours des rues Aline Leguay et Léon Protais)

- Création de places de stationnement longitudinal au Nord et en bataille au Sud (145 places projetées ; 165 existantes)
- Aménagement des trottoirs d'une largeur supérieure à 1,75 m
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle unilatérale au Nord de 3 m de largeur
- **TOUS les arbres d'alignement seront conservés**
- Création d'espaces végétalisés
- Remise aux normes de la signalisation lumineuse tricolore
- Réseaux aériens conservés, mâts d'éclairage public conservés et adaptés



©Conseil départemental du Val-d'Oise

#### *Profil en travers type*

Le projet prévoit, pour la rue Guynemer :

- Mise en sens unique sur le Boulevard Maurice Berteaux
- Réduction de la largeur de la chaussée à 3,5 m pour apaiser les vitesses
- Création d'un plateau surélevé (face à l'entrée de l'école Pasteur)
- Création de places de stationnement longitudinal et en épi à l'Est (dont 1 PMR côté pharmacie)
- Reprise de la couche de roulement
- Aménagement des trottoirs aux normes PMR
- Réseaux aériens et éclairage public conservés

Contact

**Conseil départemental du Val-d'Oise****Direction des routes départementales**

Infos pratiques

**Début des travaux**

1er semestre 2027

**Durée des travaux**

Environ 18 mois (travaux sous circulation avec restrictions : neutralisation d'une voie et circulation en sens unique)

**Montant de l'opération**

4 500 000€ HT soit 5 400 000€ TTC

**Financements**

Ville de Sannois

Région Île-de-France (subvention à hauteur de 50% du coût des travaux des aménagements cyclables)

Département du Val-d'Oise

Document(s)

[Présentation de la réunion publique du 27 juin](#)